



Résiliation centre de formation ENACO

Par **valdu74**, le **28/08/2015 à 16:25**

Bonjour.

Comme beaucoup de personnes sur ce forum, j'aimerais mettre un terme à la formation que j'ai souscrit en décembre 2014 avec l'organisme de formation ENACO. N'ayant pas trouvé une réponse précise à mes questions, je me permet de poster un message sur le forum.

Entre autres raisons, le service apporté peu suffisant et mes conditions financières qui ont changées, je me vois dans l'obligation de résilier ce contrat. Un prélèvement toujours honoré de 125€ sur 2 ans qui me soulagerait énormément.

Je voudrais déjà savoir si ce genre de requête était réalisable et si d'anciens clients avaient déjà réalisés ces démarches en ayant gain de cause.

J'aimerais également avoir quelques conseils sur la mise en oeuvre de cette démarche.

Merci pour d'avance pour vos réactions.